

Berne, le 5 décembre 2023

Communiqué de presse

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Accidents de ski et de snowboard 600 millions de francs de coûts matériels

Environ 63 000 personnes se blessent chaque hiver en pratiquant le ski ou le snowboard sur les pistes suisses. Depuis une dizaine d'années, ce chiffre est de manière générale en baisse, mais il n'en demeure pas moins que ces accidents génèrent en moyenne des coûts matériels à hauteur de 600 millions de francs. À la veille de la nouvelle saison de sports d'hiver, le BPA rappelle l'importance de respecter les règles de la FIS et de la SKUS sur les pistes.

Selon les dernières estimations du BPA, environ 63 000 personnes se blessent chaque hiver en faisant du ski ou du snowboard sur les pistes suisses. Ces accidents génèrent en moyenne des coûts matériels à hauteur de 600 millions de francs. Le nombre de blessé-es varie d'une année à l'autre, notamment en fonction des conditions d'enneigement et de la météo, deux éléments qui ont une influence directe sur le nombre d'adeptes des sports d'hiver.

Depuis 2014, le nombre total de blessé-es diminue cependant en raison de la baisse du nombre de personnes skiant ou faisant du snowboard sur les pistes suisses. «Malgré cette tendance, il ne faut pas oublier que le ski et le snowboard occupent la troisième place, respectivement la quatrième, des sports présentant le plus haut risque de blessures graves», fait remarquer Flavia Bürgi, collaboratrice scientifique au BPA. Une vue d'ensemble des blessures les plus fréquentes à ski ou à snowboard figure dans la dernière édition de la [statistique des transports de blessé-es](#). Couvrant environ un cinquième de l'ensemble des accidents de sports de neige, cette statistique porte sur les accidents qui surviennent dans les domaines skiables helvétiques et pour lesquels le service des pistes et de sauvetage local est intervenu.

Les blessures au genou et au poignet sont fréquentes

Au cours de la dernière saison d'hiver, ce sont environ 14 000 personnes qui ont dû être prises en charge par les services de secours sur les pistes suisses après un accident. Les skieur-euses ont le plus souvent été pris-es en charge pour des blessures au genou. Les snowboarder-euses se sont souvent blessé-es au poignet. Or, ces blessures pourraient être nettement réduites si des mesures adéquates étaient prises: pour le ski, un [réglage adéquat des fixations](#), contrôlé chaque année dans un magasin spécialisé, et pour le snowboard, des protège-poignets conformes à la norme suisse.

Se préparer, s'équiper correctement et adapter sa vitesse

Pour éviter les blessures, il est également primordial de respecter les règles de la FIS et de la SKUS sur les pistes. Cela signifie entre autres: anticiper et skier de manière défensive à une vitesse adaptée. Le casque de sports d'hiver fait également partie de l'équipement adéquat. Le BPA recommande finalement de porter en plus une protection dorsale dans les snowparks.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.

Le relevé des transports de blessé-es répertorie les accidents de sports de neige qui surviennent dans les domaines skiables helvétiques et pour lesquels le service des pistes et de sauvetage local est intervenu. Saisies par les entreprises de remontées mécaniques et exploitées par le BPA, les données correspondantes ne reflètent qu'une partie des accidents, mais constituent une importante source d'estimation de l'accidentalité globale dans les sports de neige.